

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE TERRES DE BORD

Séance du 25/03/2024

Présents :

Patrice PHILIPPE, Jean-Félix WAWRZYNIAK, Marie-josée DUË, Catherine AUBIN, Fabrice AUTECHAUD, Claire BAGLAN, Christophe BILOE, Orlane MAILLARD, Marianne JACQUES, Nicole LABICHE, Jacques VIEL, Stéphane ROUSE, Noémie RIEUCAU, Maryannick DESHAYES, Thierry LECOMTE.

Pouvoirs :

Jean-Daniel LOMENEDE à Patrice PHILIPPE, Hubert DE LA HAYE à Thierry LECOMTE, Marie-claude SASSINE à Maryannick DESHAYES

Absent :

Fabrice LAGOUANELLE

Secrétaire de séance :

Catherine AUBIN

Début de séance à 20h30

A notre grande surprise en arrivant dans la salle, Mr Rémy PORTIER habitant la commune de Terres de Bord a installé du matériel vidéo afin de filmer la séance du Conseil.

Mme Lucie RAOULT secrétaire de mairie n'a jamais donné son accord pour être filmée (droit à l'image et vie privée) donc elle refuse d'être filmée. Elle accepte à contre cœur l'enregistrement audio.

Informations du Maire :

S'Cool Bus :

La présentation du S'Cool bus est prévue le mardi 26 mars à l'école de la Vallée à 18H00.

La mise en circulation ne sera effective qu'après les vacances de Pâques. Mme M. DESHAYES s'excuse de ne pas y assister. Pour les enfants de Tostes, il faudra attendre que les travaux de la départementale soient faits.

Epicerie :

L'association pour l'épicerie est en cours de constitution.

Repas intergénérationnels :

Jeudi 14 mars 2024 les repas intergénérationnels ont commencé à la cantine. 8 personnes se sont inscrites pour le premier jeudi et 6 pour le deuxième. Les enfants ont aimé partager le repas avec les retraités. Très bons contacts entre enfants et seniors.

Réunion santé :

Elle est prévue le jeudi 4 avril 2024 à Surtauville et concerne un projet d'équipe de soins.

Mme M. DESHAYES souhaite savoir si nous avons des pistes. Réponse de Stéphane ROUSE : Non, c'est très difficile.

Nicole LABICHE demande si elle peut y assister. Mr le Maire répond que tout le monde peut venir.

Un mail a été envoyé à tous les élus pour les avertir de cette réunion.

Forum des associations :

Le forum des associations se déroulera le 14 septembre 2024 à Surtauville de 10 h à 15 h.

Départ en retraite :

Un agent technique est en cours de recrutement afin de remplacer M Guy LECAUDE qui partira officiellement en retraite le 1er juillet 2024.

VOTE DU PROCES VERBAL DU 18 DECEMBRE 2023

M. Jacques VIEL réitère sa demande pour les indemnités des élus qu'il n'a plus.

M. Thierry LECOMTE demande pourquoi, il y a des trous en formation sur le terrain de la foire à tout ? et, pourquoi les arbres ont été plantés en biais ?

Christophe BILOE répond que l'après-midi des arbres ont été placés.

Pour : 13

Abstention : 5 (M. LECOMTE, M DESHAYES, M.DE LA HAYE, M. SASSINE , M.VIEL)

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE MONSIEUR LE RECEVEUR PRINCIPAL

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

M. Jacques VIEL commente le compte de gestion.

Section de fonctionnement	
Recettes	990 745.31 €
Dépenses	844 367.32 €
Résultat	146 377.99 €
Section d'investissement	
Recettes	199 395.65 €
Dépenses	92 497.27 €
Résultat	106 898.38 €

M. Patrice PHILLIPPE quitte la salle de réunion.

M. Jacques VIEL procède au vote

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 4 (Maryannick DESHAYES, Thierry LECOMPTE, Hubert DE LA HAYE, Marie – Claude SASSINE)

Exclu du vote : 2 (Patrice PHILIPPE et Jean – Daniel LOMENEDE qui a donné pouvoir à Patrice PHILIPPE)

AFFECTATION DU RESULTAT DE 2023 SUR 2024

- un excédent de fonctionnement 267 975.08 € - un déficit de fonctionnement de :
0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) 146 377.99 €

B Résultats antérieurs reportés

ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) 121 597.09
€

C Résultat à affecter

= A+B (hors restes à réaliser) 267 975.08 €

(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)

D Solde d'exécution d'investissement -65.57 €

E Solde des restes à réaliser d'investissement (4) -62 932.36 €

Besoin de financement F =D+E -62 997.93 €

AFFECTATION = C =G+H 267 975.08 €

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement 62 997.93 €

G = au minimum, couverture du besoin de financement F

2) H Report en fonctionnement R 002 (2) 204 977.15 €

DEFICIT REPORTE D 002 (5) 0.00 €

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 4 (Maryannick DESHAYE, Thierry LECOMTE , Hubert DE LA HAYE, Marie – Claude SASSINE)

VOTE DES TAUX (foncier, TH sur les résidences secondaires et autres)

Pour rappel, par délibération du 7 mars 2022 n°04/2022, le conseil municipal avait fixé les taux d'impôts à : TFB (taxes foncières bâties) égal à 42.43 %,

TFNB (taxes foncières non bâties) égal à 47.55 %

Il est proposé, suite à ces informations, de maintenir les taux d'imposition en 2024 par rapport à 2023 et de les porter à :

TH : 8.30%

TFB : 42,43 %

TFNB : 47,55 %

Vote à l'unanimité

ETUDE DE DEVIS

*** Travaux église de Montaure**

Nicole LABICHE commente 3 études qui ont été faites selon le cahier des charges défini par Monsieur WASYLYSZYN ingénieur du patrimoine.

2 cabinets se situent en Normandie et un dans le Val d'Oise

M. Thierry LECOMTE reproche à M. Patrice PHILIPPE de ne pas avoir étudié ces devis avec Nicole LABICHE.

La commune sera subventionnée par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Après étude des devis, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité pour le devis d'Aurélien RANDON d'un montant de 20586€.

*** Renouvellement licence BERGER LEVRAULT**

M. Patrice PHILIPPE informe le conseil municipal de la proposition de la Sté Berger Levrault d'un montant de 4681.20 € pour la licence de logiciel qui permet le paiement en ligne de la restauration scolaire.

Vote : A l'unanimité

*** Travaux salle des fêtes ROBERT GUERRE**

M. Patrice PHILIPPE commente à l'ensemble du Conseil 3 sociétés ont répondu à l'appel d'offre (Sté Harmony et Peinture à Elbeuf, Sté Morin à Evreux et la Sté Peintures et Nuances à St Eienne du Rouvray) qui vont de 11500 € à 15000 €.

M. Thierry LECOMTE demande pourquoi, ne pas prendre des artisans locaux à la Haye Malherbe ou Terres de bord ?

Il lui est répondu que ce chantier doit se dérouler sur un temps très court (moins d'une semaine) et qu'un artisan seul ne peut pas tenir ce délai.

Mme Orlane MAILLARD répond que pour les travaux de l'église, la sté est située dans le Val d'Oise donc pas locale.

Le Conseil municipal adopte l'entreprise Harmony et Peinture qui propose une meilleure réparation du parquet.

Pour : 14

Contre : 2 (Thierry LECOMTE pour la façon de procéder et par pouvoir Hubert DE LA HAYE)

Abstentions : 2 (Maryannick DESHAYES et par pouvoir Marie – Claude SASSINE)

*** Achat Bornes à vélos**

Mme Claire BAGLAN présente le devis de la Sté Abriplus qui a répondu à l'appel d'offre pour l'achat de 6 bornes à vélos d'un montant de 1032 €.

Vote : l'unanimité

*** Remplacement des vitrines d'affichage de la commune**

M. Le Maire présente au conseil municipal le devis de la Sté MEFRAN pour l'achat de 8 vitrines afin de remplacer celles existantes d'un montant de 8392.80 €.

Vote : à l'unanimité

*** Installation Interphone à l'école**

Mme PARDO directrice de l'école a demandé l'installation d'un visiophone à la barrière pour améliorer la sécurité.

M. Le Maire présente au conseil municipal le devis de la Sté RIMBERT pour un montant de 4522 €.

M. LECOMTE rappelle de mémoire qu'un fourreau est déjà posé. Il le confirmera à Mme Lucie RAOULT le lendemain.

Vote : à l'unanimité

*** Travaux ancienne Mairie de Tostes**

M. Le Maire présente le devis de Stéphane CHAPELET pour le projet de la future épicerie d'un montant de 5313.60 €.

Mme Maryannick DESHAYES demande si, d'autres travaux sont à prévoir ?

M. Patrice PHILIPPE répond un peu d'électricité, de peinture et de mobiliers à acheter.

*** Site Internet et Bulletin**

Présentation du devis de l'agence ALHIMIE pour l'amélioration du site internet et du bulletin municipal par M. Le Maire.

Mme Maryannick DESHAYES s'inquiète, car rien sur le CMJ et le Conseil d'école ?

Pour : 14

Contre 0

Abstentions : 4 (Maryannick DESHAYES, Thierry LECOMTE, Jubert DE LA HAYE, Marie – Claude SASSINE).

*** ACQUISITION D'UNE PARCELLE AUX FOSSES**

M. Christophe BILOË explique au Conseil Municipal qu'il est prévu d'acquérir une parcelle de 105 m² de M. et Mme VALLAIS aux Fosses afin d'y enterrer une citerne pour la défense incendie pour un montant de 300 €.

Pour : 14

Contre :0

Abstentions : 4 (Maryannick DESHAYES, Thierry LECOMTE, Hubert DE LA HAYE par pouvoir à Thierry LECOMTE, Marie Claude SASSINE par pouvoir à Maryannick DESHAYES), n'ont pas eu de documents.

*** Achats fournitures scolaires**

M. Le Maire propose d'augmenter la somme de 30 € déjà allouée à 35 €.

Vote : à l'unanimité

*** Prime au personnel**

M. Le Maire souhaite instaurer une prime mensuelle pour l'ensemble du personnel. Cette prime serait de 3,5 %.

Mme Maryannick DESHAYES demande si, tous les agents auront le même taux ?

Réponse de M. Le Maire : oui

Le conseil municipal adopte cette prime à partir du 1^{er} Avril 2024.

Vote : à l'unanimité

VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE 2024

M. Le Maire fait connaître les propositions pour les budgets 2024.

Concernant le City Stade, il y a une augmentation des matériaux (gazon synthétique plus cher).

Question de Jacques VIEL ?

Pourquoi, tout est fait pour le City Stade et à ce jour rien pour l'école ?

M. Le Maire répond que M. Bernard LEROY (Président de l'agglo) s'est engagé pour financer les travaux pour la partie centre de loisirs.

Pourquoi les riverains n'ont pas été conviés à une réunion pour ce city stade ?

M. Le Maire répond : ce sera fait.

M. Thierry LECOMTE souhaite que tout ce qui a rapport à la future école soit laissé à la prochaine liste élue.

Pour : 12

Contre : 4 (Maryannick DESHAYES, Thierry LECOMTE, Hubert DE LA HAYE par pouvoir, Marie – Claude SASSINE par pouvoir)

Abstentions : 2 (Nicole LABICHE, Jacques VIEL).

FIN DE SEANCE : 22h40